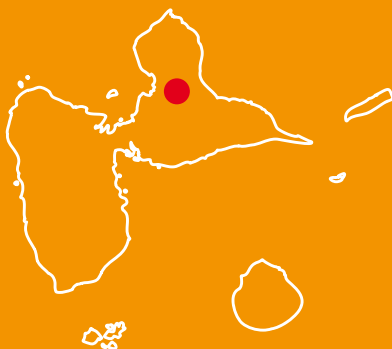


DIAGNOSTICS



# Profil socio-sanitaire de la commune de MORNE-A-L'EAU



JANVIER 2014





RAPPORT D'ÉTUDE

# Profil socio-sanitaire de la commune de MORNE-A-L'EAU

---

Mai 2013



Table des illustrations .....	4
I/ Caractéristiques sociodémographiques.....	5
1/ Structure et évolution de la population.....	5
2/ Structure familiale et conditions de logement.....	6
3/ Activité économique .....	8
4/ Population active et emploi .....	8
5/ Revenus.....	11
6/ Scolarisation et diplôme.....	12
7/ Couverture sociale.....	13
II/ Offre sanitaire à Morne-à-L'Eau.....	14
1/ Professionnels de santé libéraux.....	14
III/ Etat de santé de la population .....	15
1/ Mortalité .....	15
2/ Morbidité.....	16
Synthèse .....	20
Annexe 1 :Liste des affections de longue durée (ALD) .....	21
Annexe 2 :Principales sources de données exploitées .....	22

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

### Tableaux

Tab. 01 - Evolution de la population de 1999 à 2009	5
Tab. 02 - Structure de la population en 2009	6
Tab. 03 - Revenu net moyen déclaré par les foyers fiscaux en fonction de l'imposition en 2009 (en euros)	11
Tab. 04 - RSA, RSO et AAH au 31 décembre 2011	12
Tab. 05 - Part de bénéficiaires du Régime général, de la CMU et de l'AME au 31/12/2011	14
Tab. 06 - Effectifs et densités des professionnels de santé libéraux en 2011	14
Tab. 07 - Répartition des causes de décès les plus fréquentes sur la période 2000-2010	16
Tab. 08 - Taux de mortalité standardisé** pour les causes de décès les plus fréquentes sur la période 2000-2010 (pour 100 000 habitants)	16
Tab. 09 - Répartition des causes d'admissions en ALD les plus fréquentes sur la période 2006-2010	17
Tab. 10 - Taux d'admissions en ALD standardisé** pour les causes d'admissions les plus fréquentes sur la période 2006-2010 (pour 100 000 habitants)	18
Tab. 11- Répartition des hospitalisations de résidents selon le lieu d'hospitalisation en 2009	18

### Figures

Fig. 01 - Répartition par sexe et âge de la population de Morne-à-L'Eau en 1990 et 2009	6
Fig. 02 - Répartition des ménages de Morne-à-L'Eau selon la structure familiale en 1999 et 2009	7
Fig. 03 - Part des ménages de Morne-à-L'Eau disposant dans leur logement des éléments de confort suivants en 1999 et 2009	7
Fig. 04 - Répartition des emplois par secteur d'activité à Morne-à-L'Eau en 2009	8
Fig. 05 - Répartition de la population âgée de 15 à 64 ans par type d'activité à Morne-à-L'Eau en 2009	9
Fig. 06 - Répartition de la population active occupée âgée de 15 à 64 ans par CSP à Morne-à-L'Eau en 1999 et 2009	10
Fig. 07 - Taux de chômage au sens du recensement par sexe et groupe d'âges à Morne-à-L'Eau en 2009	10
Fig. 08 - Taux de scolarisation selon l'âge à Morne-à-L'Eau en 1999 et 2009	12
Fig. 09 - Répartition de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le diplôme le plus élevé à Morne-à-L'Eau en 1999 et 2009	13
Fig. 10 - Taux de mortalité standardisé** en 2000-2010 (pour 100 000 habitants)	15
Fig. 11 - Taux d'admissions en ALD standardisé** sur la période 2006-2010 (pour 100 000 habitants)	17
Fig. 12 - Taux d'hospitalisation par groupe d'âges pour 1 000 habitants en 2009	19

## 1/ Structure et évolution de la population

### Définitions

**Le solde naturel** représente la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours d'une période.

**Le solde migratoire** représente la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire considéré et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

**Le taux d'accroissement total** est le rapport entre la variation de l'effectif de la population pendant une période à la population moyenne de cette période.

**Le taux d'accroissement naturel** est le rapport du solde naturel pendant une période à la population moyenne de cette période.

**Le taux d'accroissement migratoire** est le rapport entre le solde migratoire pendant une période et la population moyenne de cette période.

La population de Morne-à-L'Eau est estimée à 17 057 habitants en 2009. Avec environ 264 habitants par km<sup>2</sup>, Morne-à-L'Eau a une densité de population supérieure à celle de la région (247 hab/km<sup>2</sup>). Depuis 1999, le nombre de Mornaliens stagne.

Cette stagnation s'explique par un solde migratoire négatif (Morne-à-L'Eau voit partir davantage de personnes qu'elle n'en accueille), depuis les années 1990, qui n'est plus compensé depuis les années 2000 par un solde naturel toujours positif (excédent des naissances sur les décès) mais en baisse. En effet, le nombre de décès progresse alors que le nombre de naissances diminue. Entre 1999 et 2009, on compte à Morne-à-L'Eau 244 naissances pour 128 décès en moyenne par an.

**Tableau 1 - Evolution de la population de 1999 à 2009**

	Morne-à-L'Eau	Guadeloupe
Population au 1er janvier 2009	17 057	401 554
Densité de population (hab/km <sup>2</sup> )	264	247
Taux d'accroissement annuel total entre 1999 et 2009	0,0%	0,4%
Taux d'accroissement naturel par an entre 1999 et 2009	0,7%	0,9%
Taux d'accroissement migratoire par an entre 1999 et 2009	-0,7%	-0,5%

Source : Insee (Etat civil et Recensements 1999 à 2009 ) Exploitation : ORSsG

Comme l'ensemble de la région, Morne-à-L'Eau compte davantage de femmes que d'hommes dans sa population (54 % de femmes contre 46 % d'hommes). La prépondérance de femmes s'accroît avec l'âge. Ainsi, elles composent 58 % de la population âgée de 65 ans ou plus.

La population mornaliennaise est relativement âgée. Ainsi, 16 % des Mornaliens sont âgés de 65 ans ou plus contre 13 % de l'ensemble des Guadeloupéens. Cette commune est particulièrement touchée par le vieillissement démographique. Ainsi, depuis 1990, le nombre de personnes âgées de moins de 40 ans a diminué de 21 % dans la commune alors que le nombre d'individus âgés de 40 ans ou plus a progressé de 65 %. Morne-à-L'Eau est davantage marquée par ce phénomène démographique que l'ensemble de la Guadeloupe. Entre 1990 et 2009, la part d'individus âgés de 65 ans ou plus a augmenté de 7 points dans la commune contre 5 points au niveau régional. La proportion de jeunes âgés de moins de 25 ans a diminué de 13 points à Morne-à-L'Eau et de 12 points au niveau régional. Le creux dans la pyramide des âges de Morne-à-L'Eau entre 20 et 34 ans résulte à la fois de la baisse du nombre de naissances jusque dans les années 1980 et du départ de jeunes afin de poursuivre des études ou de trouver un emploi.

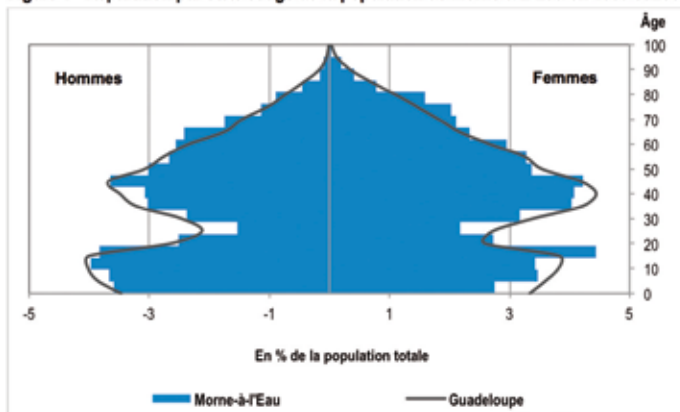
**Tableau 2 - Structure de la population en 2009**

	Morne-à-l'Eau	Guadeloupe
Part de femmes	54%	53%
Part de moins de 25 ans	34%	35%
Part de 65 ans ou plus	18%	13%

Source : Insee (Recensement 2009)

Exploitation : ORSaG

**Figure 1 - Répartition par sexe et âge de la population de Morne-à-L'Eau en 1990 et 2009**



Source : Insee (Recensements 1990 et 2009)

Exploitation : ORSaG

## 2/ Structure familiale et conditions de logement

### Définitions

Un **ménage** désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Une **famille monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

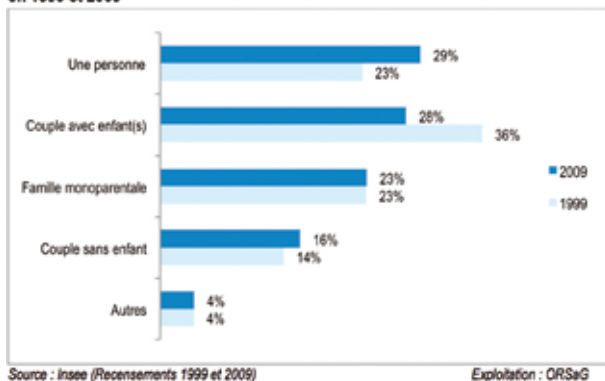
### a) Structure familiale

En 2009, on dénombre plus de 6 700 ménages à Morne-à-L'Eau. Si les couples avec enfant(s) étaient la principale forme de ménages en 1999 (36 % des ménages), les ménages de personnes seules sont la catégorie la plus fréquente en 2009 (29 %). La part de couples avec enfant(s) a ainsi nettement reculé au cours de la dernière décennie (-8 points entre 1999 et 2009) au profit notamment des personnes seules (+6 points). Ainsi, la taille moyenne des ménages s'est encore réduite à Morne-à-L'Eau passant de 3,1 personnes par ménages en 1999 à 2,5 en 2009.

Caractéristique de l'ensemble des départements d'Outre-mer (DOM), la forte présence de familles monoparentales s'observe également à Morne-à-L'Eau. En effet, les familles monoparentales représentent plus du quart (23 %) des ménages mornaliens. Les familles monoparentales ont généralement à leur tête une femme, c'est le cas de plus de 9 familles monoparentales sur 10.



**Figure 2 - Répartition des ménages de Morne-à-L'Eau selon la structure familiale en 1999 et 2009**



### b) Conditions de logement

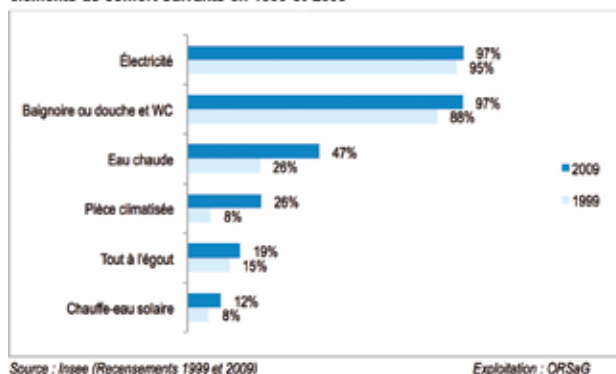
A Morne-à-L'Eau, malgré la stagnation de l'effectif de population depuis 1999, le nombre de résidences principales a augmenté de 21 % de 1999 à 2009.

Dans la commune, la majorité des ménages sont propriétaires de leur logement (73 %). C'est davantage qu'au niveau de la région (60 %). Cependant, à Morne-à-L'Eau, la part de ménages propriétaires s'est réduite de 3 points depuis 1999.

Le logement social est peu présent à Morne-à-L'Eau. Seuls 7 % des ménages sont locataires d'un logement HLM contre environ 14 % de l'ensemble de la population guadeloupéenne.

Le niveau de confort des logements s'est amélioré depuis 1999. La part de ménages disposant de l'eau chaude et d'une pièce climatisée dans leur logement a nettement augmenté (respectivement 21 et 18 points sur la période).

**Figure 3 - Part des ménages de Morne-à-L'Eau disposant dans leur logement des éléments de confort suivants en 1999 et 2009**

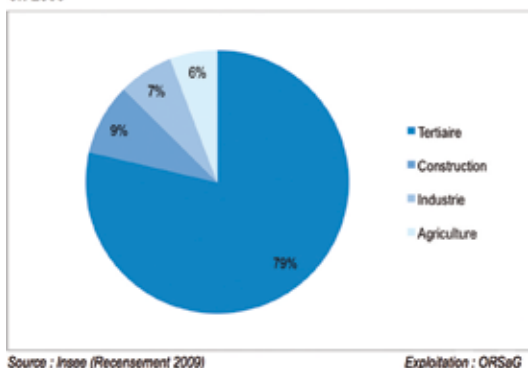


### 3/ Activité économique

#### a) Emplois

En 2009, 2 625 emplois sont localisés à Morne-à-L'Eau. Le nombre d'emplois dans la commune a diminué de 2 % depuis 1999, alors qu'il a augmenté en niveau régional (13 %). Comme pour l'ensemble de la Guadeloupe, le tissu productif à Morne-à-L'Eau est essentiellement tertiaire, ce secteur englobe 79 % des emplois. Cependant, cette prédominance y est un peu moins marquée (81 % en Guadeloupe). Morne-à-L'Eau compte davantage d'emplois dans l'agriculture (6 % contre 4 % au niveau régional).

**Figure 4 - Répartition des emplois par secteur d'activité à Morne-à-L'Eau en 2009**



### 4/ Population active et emploi

#### Définitions

**Les personnes actives** au sens du recensement comprennent les personnes qui déclarent exercer une profession même à temps partiel, aider un membre de la famille dans son travail, être apprenti, stagiaire rémunéré, être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite, être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ou être militaire du contingent.

**Les actifs occupés** au sens du recensement comprennent les personnes qui déclarent exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel, aider une personne dans son travail (même sans rémunération), être apprenti, stagiaire rémunéré, être chômeur tout en exerçant une activité réduite, être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

**Le taux d'activité** est la proportion d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs) dans l'ensemble de la population en âge de travailler.

**Le taux d'emploi** est la proportion d'individus ayant un emploi dans l'ensemble de la population en âge de travailler.

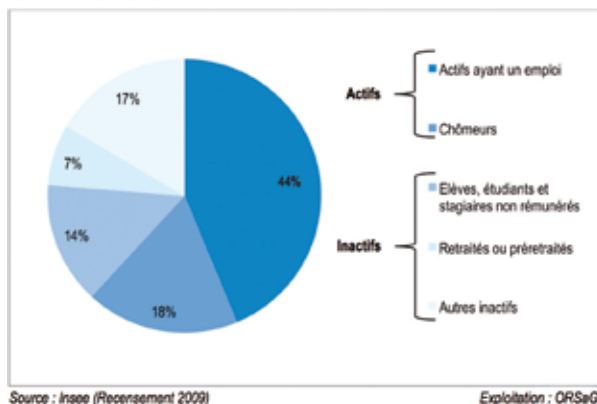
**Les chômeurs** au sens du recensement de la population sont les personnes âgées de 15 ans ou plus qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes âgées de 15 ans ou plus qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

**Le taux de chômage** au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement.

## a) Population active

En 2009, 6 611 personnes actives résident à Morne-à-L'Eau. Elles représentent 62 % de la population mornaliennne en âge de travailler (15 à 64 ans). Le taux d'activité a baissé de 6 points depuis 1999 en raison de la diminution rapide du nombre d'actifs sur la période (-12 %).

**Figure 5 - Répartition de la population âgée de 15 à 64 ans par type d'activité à Morne-à-L'Eau en 2009**



## b) Population en emploi

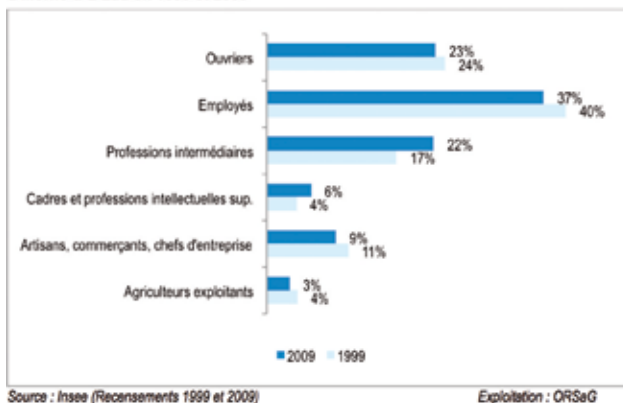
En 2009, 4 673 Mornaliens âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi, soit 44 % des personnes de ce groupe d'âges. Le taux d'emploi a augmenté de 2 points depuis 1999 et l'effectif de personnes en emploi de 3 %. Le taux d'emploi des hommes est supérieur de 10 points à celui des femmes. Ce taux est maximal chez les personnes âgées de 25 à 54 ans et il est minimal chez les jeunes (15-24 ans) : respectivement 58 % et 12 %.

En 2009, les employés forment la catégorie socioprofessionnelle (CSP) la plus représentée parmi les actifs occupés mornaliens. Ainsi, 37 % des actifs occupés âgés de 15 à 64 ans font partie de cette CSP, soit davantage qu'au niveau régional (35 %). Depuis 1999, la part des employés a diminué : -3 points sur la période.

Deux CSP ont une place croissante du fait d'une augmentation rapide de leurs effectifs depuis 1999 : les cadres et professions intellectuelles supérieures (+2 points) et les professions intermédiaires (+5 points).

Plus de 8 actifs occupés sur 10 sont salariés (84 %), 67 % sont titulaires de la fonction publique ou disposent d'un contrat à durée indéterminée et 16 % travaillent à temps partiel

**Figure 6 - Répartition de la population active occupée âgée de 15 à 64 ans par CSP à Morne-à-L'Eau en 1999 et 2009**



## b) Chômage

En 2009, à Morne-à-L'Eau, 1 937 personnes âgées de 15 à 64 ans sont au chômage au sens du recensement.

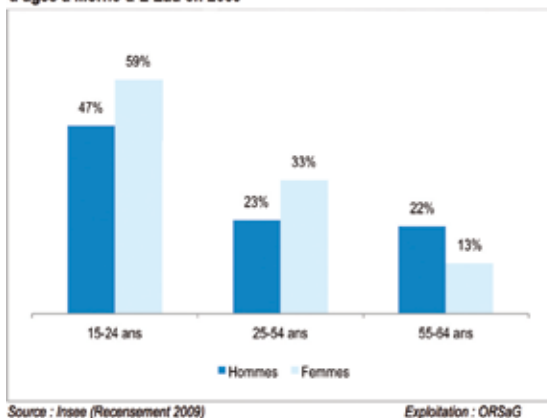
Le taux de chômage touche 29 % de la population active. Il a baissé d'environ 9 points depuis 1999 du fait de la diminution rapide du nombre de chômeurs (-33 %).

Les jeunes sont les premiers concernés par le chômage. Le taux de chômage atteint 52 % chez les 15-24 ans, 29 % chez les 25-54 ans et 17 % chez les 55-64 ans.

Les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes (respectivement 33 % et 26 %).

La majorité des demandeurs d'emplois sont exclus durablement du marché du travail. Ainsi, à Morne-à-L'Eau, 59 % des demandeurs d'emploi au 31/12/2011 sont au chômage depuis plus d'un an, soit davantage qu'au niveau régional (55 %).

**Figure 7 – Taux de chômage au sens du recensement par sexe et groupe d'âges à Morne-à-L'Eau en 2009**



## 5/ Revenus

### Définitions

**Le Revenu de Solidarité Active (RSA)** est entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer. Cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin, il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Depuis le 1er septembre 2010 a également été mis en place le RSA vers un public spécifique, le RSA jeune, pour les personnes âgées de moins de 25 ans et justifiant d'au moins deux ans d'activité dans les trois dernières années revenus limités.

**Le Revenu de Solidarité Outre-mer (RSO)** ne concerne que les Dom. Il a été mis en place en décembre 2001 dans les 4 départements d'Outre-mer et Saint Pierre-et-Miquelon. Ne sont éligibles à cette prestation que les allocataires du RMI depuis plus de deux ans, résidant dans les DOM, âgés de 50 à 64 ans et qui s'engagent à ne pas exercer une activité professionnelle durant la perception de cette allocation. L'ouverture du droit au RSO met fin au droit RMI.

L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) est un minimum social créé par la loi du 30 juin 1975. C'est une prestation versée à tous les handicapés souffrant d'une incapacité évaluée à au moins 80% (sauf dérogation) par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Elle ne peut être attribuée avant l'âge de 20 ans, sauf cas particulier. Elle est soumise à un plafond de ressources calculé par ailleurs et peut se cumuler avec une rémunération tirée d'un travail.

**Le calcul du nombre d'allocataires dont les ressources sont constituées à 50 % ou 100 % des prestations Caf** concerne seulement les allocataires pour lesquels la Caf peut avoir connaissance des ressources. Ne sont pas donc pris en compte :

- les allocataires (et conjoints) âgés de plus de 65 ans. En effet pour ces populations, les Caf n'ont pas connaissance de l'ensemble de leurs ressources et notamment du minimum vieillesse car il s'agit d'une prestation non imposable ;
- les allocataires étudiant percevant uniquement l'allocation logement, (leurs ressources sont généralement nulles et augmenteraient à tort le nombre d'allocataires précaires) par contre les étudiants percevant d'autres prestations et ayant notamment une charge familiale sont comptabilisés.

### a) Revenus déclarés

Mesuré à travers les revenus déclarés à la direction générale des impôts, le niveau de vie des ménages à Morne-à-L'Eau est moins favorable qu'au niveau régional. Ainsi, en 2009, les 9 674 foyers fiscaux de Morne-à-L'Eau ont déclaré un revenu net moyen de 12 695 euros. Ce revenu est de 15 037 euros pour l'ensemble des foyers fiscaux de Guadeloupe. A Morne-à-L'Eau, les trois quarts des foyers ne sont pas imposables (76 %), soit davantage qu'au niveau régional (72 %). Depuis 2008, le montant moyen du revenu net moyen a augmenté de 4 %.

**Tableau 3 – Revenu net moyen déclaré par les foyers fiscaux en fonction de l'imposition en 2009 (en euros)**

	Morne-à-l'Eau	Guadeloupe
Foyers fiscaux non imposables	6 498	7 079
Foyers fiscaux imposables	31 996	35 422
Ensemble des foyers fiscaux	12 695	15 037

Source : Direction Générale des Impôts

Exploitation : ORSaG

### b) Minimas sociaux

Au 31 décembre 2011, 10 199 Mornaliens sont couverts (4 194 allocataires + 6 005 ayants-droit) par une allocation de la Caisse d'allocations familiales (Allocation de rentrée scolaire, Aide au logement, RSA, AAH ou RSO), soit 60 % de la population.

A cette date, 1 762 Mornaliens perçoivent le revenu de solidarité active (RSA). En tenant compte des ayants droit, ce dispositif bénéficie au total à 3 655 personnes, soit 21 % des habitants de la commune. Morne-à-L'Eau compte 131 allocataires du RSO et 364 allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH). Le RSO concerne donc 4 % des habitants âgés de 50 à 64 ans et l'AAH, 4 % des habitants âgés de 20 à 59 ans.

Au total, 2 168 allocataires résidant à Morne-à-L'Eau ont des ressources constituées au moins à 50 % de prestations de la CAF, soit 52 % des allocataires de la commune contre 50 % de l'ensemble des allocataires de la région.

**Tableau 4 – RSA, RSO et AAH au 31 décembre 2011**

	Morne-à-L'Eau	Guadeloupe
Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)	1 762	40 539
pour 100 habitants âgés de 15 à 64 ans	16%	16%
Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)	3 655	84 186
pour 100 habitants	21%	21%
Allocataires du Revenu de Solidarité Outre-mer (RSO)	131	2 728
pour 100 habitants âgés de 50 à 64 ans	4%	4%
Allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)	364	7 973
pour 100 habitants âgés de 20 à 59 ans	4%	4%

Sources : Caisse d'Allocations Familiales, Insee (Recensement 2009)

Exploitation : ORSag

## 6/ Scolarisation et diplôme

### a) Scolarisation

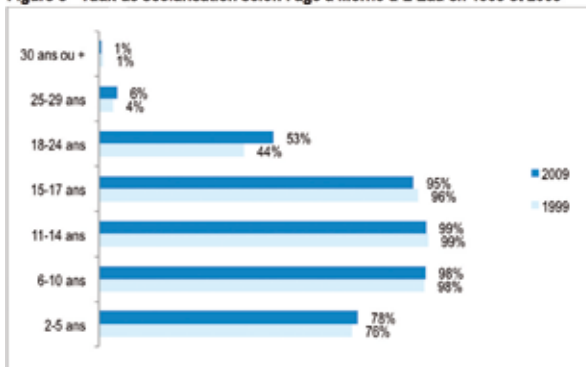
En 2009, 4 601 Mornaliens sont scolarisés.

Le taux de scolarisation des enfants d'âge préscolaire (2 à 5 ans) atteint 78 % à Morne-à-L'Eau. Depuis 1999, le taux a progressé de 2 points.

Le taux de scolarisation culmine à plus de 95 % lors de la période de scolarisation obligatoire (de 6 à 16 ans).

Chez les jeunes âgés de 18 à 24 ans, le taux de scolarisation est supérieur à la moyenne régionale (respectivement 53 % et 48 %) et il a sensiblement augmenté depuis 1999 (+ 9 points).

**Figure 8 - Taux de scolarisation selon l'âge à Morne-à-L'Eau en 1999 et 2009**



Source : Insee (Recensements 1999 et 2009)

Exploitation : ORSag

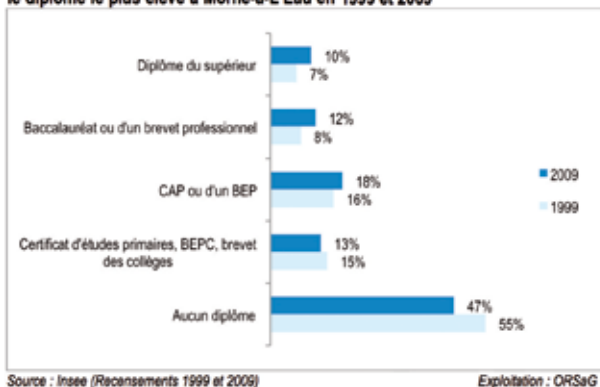
## b) Niveau de diplôme

En 2009, à Morne-à-L'Eau, 47 % de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus n'est pas diplômée contre 39 % au niveau de la région. Cependant, la situation a progressé depuis 1999 où la proportion atteignait 55 % à Morne-à-L'Eau.

A Morne-à-L'Eau, les diplômes les plus fréquents sont les certificats d'aptitude professionnelle (CAP) ou les brevets d'études professionnelles (BEP) (18 %). Seuls 10 % des Mornaliens ayant terminé leurs études sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur contre 16 % de l'ensemble des Guadeloupéens.

Enfin, le fait d'être diplômé est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes (55 % et 51 %).

**Figure 9 - Répartition de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le diplôme le plus élevé à Morne-à-L'Eau en 1999 et 2009**



## 7/ Couverture sociale

### Définitions

**La CMU (Couverture maladie universelle)** de base est une protection maladie obligatoire, ouverte aux personnes qui résident de façon régulière en France et qui ne sont pas déjà couvertes par un autre régime obligatoire d'Assurance Maladie. Elle ouvre droit au remboursement de la part obligatoire aux taux habituels appliqués aux autres assurés sociaux mais ne dispense pas l'assuré de faire l'avance des frais.

**La CMU Complémentaire** est une protection complémentaire (comparable à une mutuelle) accordée sur critères de ressources. Elle permet l'application de la dispense d'avance des frais sur la part obligatoire et la part complémentaire, donne droit à la prise en charge du ticket modérateur et du forfait journalier et propose des compléments tarifaires (dits paniers de soins) en matière de prothèses dentaires, auditives, d'optique ou de soins d'orthopédie dento faciale.

**L'Aide médicale d'état (AME)** est une protection maladie obligatoire et complémentaire, accordée sur critères de ressources, aux personnes de nationalité étrangère dont le séjour en France, d'une durée continue d'au moins 3 mois, ne répond pas aux critères de régularité. Elle donne droit à la prise en charge à 100% des prestations maladie et maternité avec application de la dispense d'avance des frais sur la part obligatoire et la part complémentaire mais ne confère pas aux personnes qui en bénéficient la qualité d'assuré social, et en conséquence elles ne disposent pas de carte vitale.

La part de personnes couvertes par le Régime général atteint 84,4 % à Morne-à-L'Eau et 83,6 % au niveau régional. La proportion de bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU) complémentaire concerne 20,5 % de la population mornalienne et 21,2 % de l'ensemble de la population guadeloupéenne.

**Tableau 5 – Part de bénéficiaires du Régime général, de la CMU et de l'AME au 31/12/2011**

	Morne-à-l'Eau	Guadeloupe
Population couverte par le Régime général	84,4%	83,6%
Bénéficiaires de la CMU de Base	15,8%	16,1%
Bénéficiaires de la CMU Complémentaire	20,5%	21,2%
Bénéficiaires de l'AME	0,2%	0,4%

Sources : CGSS, Insee (Recensement 2009) Exploitation : ORSaG

## II/ OFFRE SANITAIRE À MORNE-À-L'EAU

### 1/ Professionnels de santé libéraux

En 2011, 58 professionnels de santé libéraux exercent à Morne-à-L'Eau dont 9 médecins omnipraticiens, 2 médecins spécialistes, 3 chirurgiens-dentistes, 1 sage-femme et 43 auxiliaires médicaux (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, pédicures-podologues). La densité de professionnels de santé libéraux dans la commune est globalement inférieure à la moyenne régionale : respectivement 34 et 51 professionnels pour 10 000 habitants.

**Tableau 6 - Effectifs et densités des professionnels de santé libéraux en 2011**

	Morne-à-l'Eau		Guadeloupe	
	Effectifs	Densité (pour 10 000 habitants)	Effectifs	Densité (pour 10 000 habitants)
Médecin omnipraticien	9	5	332	8
Médecin spécialiste	2	1	178	4
Chirurgien-dentiste	3	2	170	4
Sage-femme	1	1	26	1
Infirmier	33	19	827	21
Masseur kinésithérapeute	5	3	345	9
Orthophoniste	3	2	88	2
Orthoptiste	0	0	13	0
Pédicure-podologue	2	1	53	1
Audio prothésiste	0	0	3	0
Ergothérapeute	0	0	1	0
Psychomotricien	0	0	2	0
Ensemble	58	34	2 036	51

Source : Insee (Base permanente des équipements 2011, Recensement 2009)

Exploitation : ORSaG



#### 1/ Mortalité

##### Définitions

Le **taux standardisé sur l'âge et le sexe** est le taux que l'on observerait dans la population étudiée si elle avait la même structure par âge et sexe qu'une population de référence. Il permet donc de comparer la survenue d'évènements sur deux territoires en éliminant l'effet de l'âge et du sexe. On le calcule en pondérant les taux par âge et sexe observés dans les populations comparées par la structure par âge et sexe de la population de référence (en l'occurrence la population France entière au Recensement 2006).

Compte tenu de la faiblesse des effectifs des décès à l'échelle de la commune, l'analyse géolocalisée par cause n'est possible que pour les causes les plus fréquentes et elle ne peut être réalisée pour la mortalité prématurée.

De 2000 à 2010, en moyenne, 130 personnes sont décédées chaque année, ce qui représente un taux brut annuel de 769 décès pour 100 000 habitants. Le taux de mortalité standardisé ne diffère pas significativement du niveau régional.

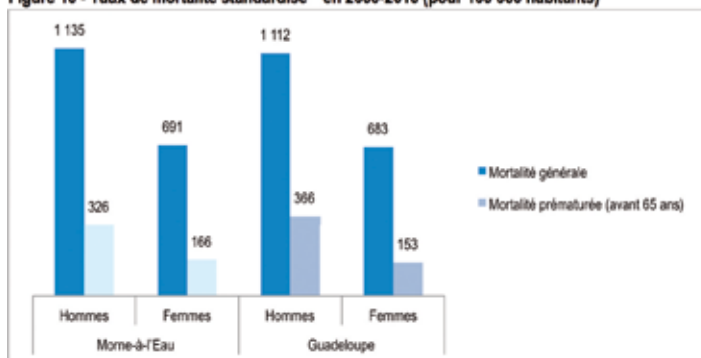
Les maladies de l'appareil circulatoire sont la première cause de mortalité chez les femmes (34 % des décès), suivies des tumeurs (18 %). Chez les hommes, les maladies de l'appareil circulatoire et les tumeurs sont en tête, à part égale (25 %).

Les taux standardisés de mortalité par cause indiquent une sous-mortalité féminine à Morne-à-L'Eau par rapport au niveau régional pour les tumeurs. Pour ce groupe de maladies, le taux standardisé s'élève à 123 pour 100 000 chez les femmes mornaliennes contre 147 pour l'ensemble des femmes guadeloupéennes.

Sur la période, 32 décès en moyenne par an sont survenus avant l'âge de 65 ans, soit 25 % des décès. Avant 65 ans, le taux de mortalité standardisé ne diffère pas significativement du niveau régional.

Les causes extérieures de traumatismes et empoisonnements sont la première cause de mortalité prématurée à Morne-à-L'Eau (23 % des décès), suivies des tumeurs (21 %) et des maladies de l'appareil circulatoire (18 %).

Figure 10 - Taux de mortalité standardisé\*\* en 2000-2010 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm (Cepidc), Insee (Recensement 2006)

\*\* Taux standardisé sur l'âge et le sexe de la population guadeloupéenne au RP2006

Exploitation : ORSAG

**Tableau 7 – Répartition des causes de décès les plus fréquentes sur la période 2000-2010**

	Morne-à-L'Eau		Guadeloupe	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Maladies de l'appareil circulatoire	25%	34%	25%	33%
Tumeurs	25%	18%	25%	21%
Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs	14%	16%	8%	10%
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	12%	5%	12%	5%
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	5%	8%	5%	8%
Maladies du système nerveux	3%	4%	4%	4%
Autres	15%	16%	20%	19%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

Source : Inserm (Cepidc) Exploitation : ORSaG

**Tableau 8 – Taux de mortalité standardisé\*\* pour les causes de décès les plus fréquentes sur la période 2000-2010 (pour 100 000 habitants)**

	Morne-à-L'Eau		Guadeloupe	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Maladies de l'appareil circulatoire	295	231	300	227
Tumeurs	280	123	290	147
Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs	171	108	90	65
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	126	32	111	30
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	60	55	58	59
Maladies du système nerveux	38	29	50	29

Sources : Inserm (Cepidc), Insee (Recensement 2006)

Exploitation : ORSaG

\*\* Taux standardisé sur l'âge de la population guadeloupéenne au RP2006

Les pourcentages surlignés en orange indiquent, pour les causes correspondantes, des taux standardisés de mortalité dans la commune significativement supérieurs à la moyenne régionale.

Les pourcentages surlignés en bleu indiquent, pour les causes correspondantes, des taux standardisés de mortalité dans la commune significativement inférieurs à la moyenne régionale.

## 2/ Morbidité

Compte tenu de la faiblesse des effectifs d'admissions en ALD à l'échelle de la commune, l'analyse géolocalisée par cause pour les admissions générales n'est possible que pour les causes les plus fréquentes et elle ne peut être réalisée pour les admissions prématurées.

Les affections de longue durée (ALD) sont des maladies graves et/ou chroniques, nécessitant un traitement prolongé et coûteux. Elles ouvrent droit à une prise en charge à 100 % par l'assurance maladie des dépenses de santé liées à ces maladies. La liste des ALD est établie par décret et comporte 30 affections ou groupes d'affections (annexe 1). De 2006 à 2010, 479 personnes ont été admises en affection de longue durée (ALD) en moyenne chaque année, ce qui représente un taux brut annuel de 2 921 admissions en ALD pour 100 000 habitants.

Chez les hommes, comme chez les femmes, l'hypertension artérielle sévère est la première cause d'admissions en ALD (34 % des décès chez les hommes, 39 % chez les femmes), suivie du diabète de type 1 et 2 (19 % chez les hommes, 24 % chez les femmes) et des tumeurs (15 % chez les hommes, 8 % chez les femmes).

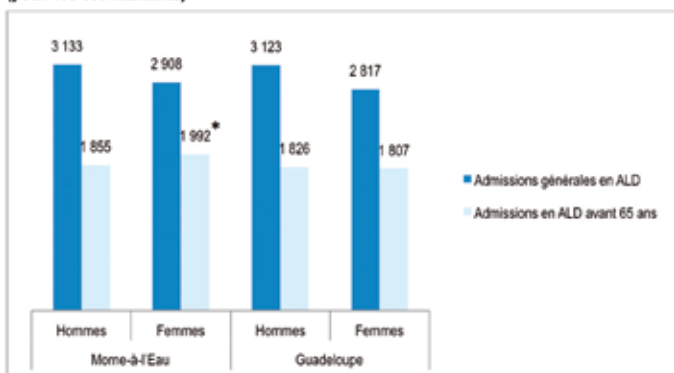
Quel que soit le sexe, le taux standardisé d'admissions en ALD ne diffère pas significativement du niveau régional. Cependant, la commune se distingue de l'ensemble de la Guadeloupe pour certaines maladies. Ainsi, la population mornaliennaise est davantage concernée par les admissions en ALD pour « hypertension artérielle sévère ». Les femmes de la commune présentent également des taux d'admissions supérieurs à la moyenne régionale pour la « néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif ».

De 2006 à 2010, 265 admissions en ALD en moyenne par an sont survenues avant l'âge de 65 ans, soit 55 % des admissions.

L'hypertension artérielle sévère est la première cause d'admissions en ALD avant 65 ans (30 % chez les hommes, 36 % chez les femmes), suivie du diabète de type 1 et 2 (23 % chez les hommes, 27 % chez les femmes).

Avant cet âge, le taux standardisé d'admissions en ALD pour les femmes mornaliennes est significativement supérieur à la moyenne régionale. Il atteint 1 992 pour 100 000 chez les mornaliennes contre 1 807 pour l'ensemble des Guadeloupéennes. Chez les hommes mornaliens, il n'est pas significativement différent de la moyenne régionale.

**Figure 11 - Taux d'admissions en ALD standardisé\*\* sur la période 2006-2010 (pour 100 000 habitants)**



Sources : Assurance maladie, Insee (Recensement 2006)

Exploitation : ORSaG

\*\* Taux standardisé sur l'âge et le sexe de la population guadeloupéenne au RP2006

**Tableau 9 – Répartition des causes d'admissions en ALD les plus fréquentes sur la période 2006-2010**

	Morne-à-l'Eau		Guadeloupe	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Hypertension artérielle sévère	34%	39%	28%	36%
Diabète de type 1 et 2	19%	24%	21%	23%
Tumeur	15%	8%	15%	9%
Affections psychiatriques de longue durée	7%	6%	6%	6%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	5%	3%	5%	3%
Accident vasculaire cérébral invalidant	4%	3%	4%	3%
Insuffisance respiratoire chronique grave	3%	3%	3%	4%
Maladie d'Alzheimer et autres démences	2%	3%	2%	3%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif	2%	2%	2%	1%
Autres	10%	9%	14%	12%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

Source : Assurance maladie

Exploitation : ORSaG

**Tableau 10 – Taux d'admissions en ALD standardisé\*\* pour les causes d'admissions les plus fréquentes sur la période 2006-2010 (pour 100 000 habitants)**

	Morne-à-L'Eau		Guadeloupe	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Hypertension artérielle sévère	1 080	1 139	894	1 029
Diabète de type 1 et 2	582	696	627	644
Tumeur	468	243	506	259
Affections psychiatriques de longue durée	210	178	172	156
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	157	88	152	93
Accident vasculaire cérébral invalidant	132	84	139	82
Insuffisance respiratoire chronique grave	67	80	88	97
Maladie d'Alzheimer et autres démences	68	73	73	94
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif	66	66	52	33

Sources : Assurance maladie, Insee (Recensement 2006)

Exploitation : ORSaG

\*\* Taux standardisé sur l'âge et le sexe de la population guadeloupéenne au RP2006

Les pourcentages soulignés en orange indiquent, pour les causes correspondantes, des taux standardisés d'admissions en ALD dans la commune significativement supérieurs à la moyenne régionale.

Les pourcentages soulignés en bleu indiquent, pour les causes correspondantes, des taux standardisés d'admissions en ALD dans la commune significativement inférieurs à la moyenne régionale.

En 2009, sur l'ensemble du territoire français, 4 002 séjours hospitaliers dans les établissements de soins de courte durée concernent des habitants de Morne-à-L'Eau. Plus de la moitié des séjours (57 %) concernent des femmes et 59 % des personnes âgées de 45 à 84 ans.

Les « facteurs influant l'état de santé »<sup>1</sup> constituent le 1er diagnostic principal d'hospitalisation des Mornaliens (23 % des séjours), suivis des « complications de la grossesse et de l'accouchement » (9 %) puis des « maladies de l'appareil circulatoire » (9 %).

La majorité des séjours hospitaliers concernant des Mornaliens ont lieu en Guadeloupe (95 %), plus précisément au CHU de Pointe-à-Pitre/Abymes (44 %) et à la clinique « Les Eaux Claires » (22 %). Moins d'1 séjour sur 10 (5 %) est pris en charge dans une autre région de France.

**Tableau 11 – Répartition des hospitalisations de résidents selon le lieu d'hospitalisation en 2009**

	Morne-à-L'Eau	Guadeloupe
Guadeloupe	95%	94%
CHU de Pointe-à-Pitre/Abymes	44%	33%
dont :		
Clinique "Les Eaux Claires" (Baie-Mahaut)	22%	20%
Polyclinique de la Guadeloupe (Les Abymes)	16%	10%
Autres régions	5%	6%
dont :		
Ile-de-France	5%	5%
Ensemble	100%	100%

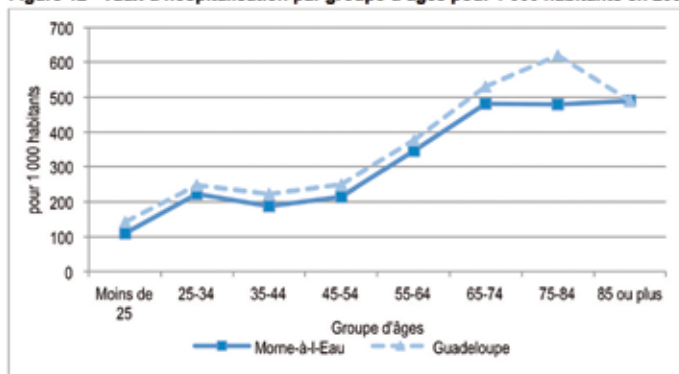
Source : FMSI-MCO 2009

Exploitation : ORSaG

Le taux d'hospitalisation augmente avec l'âge. Avant 25 ans, le taux est de 110 hospitalisations pour 1 000 habitants de ce groupe d'âges. Il atteint 490 ‰ chez les personnes âgées de 85 ans ou plus. Quel que soit l'âge, le taux d'hospitalisation des habitants de Morne-à-L'Eau est inférieur à celui de l'ensemble des Guadeloupéens.

<sup>1</sup> La catégorie « facteurs influant sur l'état de santé » regroupe les sujets en contact avec les services de santé pour des examens divers, pouvant courir un risque lié à des maladies transmissibles, ayant recours aux services de santé pour des motifs liés à la reproduction, ayant recours aux services de santé pour des actes médicaux et des soins spécifiques, dont la santé peut être menacée par des conditions socio-économiques et psycho-sociales, ayant recours aux services de santé pour d'autres motifs, dont la santé peut être menacée en raison d'antécédents personnels et familiaux et de certaines affections.

**Figure 12 - Taux d'hospitalisation par groupe d'âges pour 1 000 habitants en 2009**



Sources : PMSI-MCO 2009, Insee (Recensement 2009)

Exploitation : ORSAG

## Structure et évolution de la population

- > Stagnation de l'effectif de population depuis 1999 du fait d'un solde migratoire négatif et d'un solde naturel en baisse
- > Population âgée et particulièrement touchée par le vieillissement démographique

## Structure familiale et conditions de logements

- > Prédominance des ménages de personnes seules
- > Forte présence de familles monoparentales
- > Augmentation du nombre de résidences principales depuis 1990
- > Une majorité de ménages propriétaires
- > Faible présence du logement social

## Population active et emploi

- > Faible taux d'emploi
- > Tissu productif essentiellement tertiaire
- > Taux de chômage élevé, mais en baisse depuis 1999

## Revenus

- > Niveau de vie plus faible qu'au niveau régional

## Scolarisation

- > Forte augmentation du taux de scolarisation des 18-24 ans depuis 1999
- > Faible niveau de diplôme, mais en progression depuis 1999

## Offre sanitaire

- > Plus faible densité de professionnels de santé qu'au niveau régional

## Etat de santé de la population

- > Pas de différence globale de mortalité avec la moyenne régionale
- > Sous-mortalité féminine pour les tumeurs par rapport au niveau régional
- > Taux standardisé d'admissions en ALD pour « hypertension artérielle sévère » plus élevé qu'au niveau régional
- > Taux standardisé d'admissions en ALD pour « néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif » plus élevé pour les Mornaliennes que pour l'ensemble des Guadeloupéennes.
- > Avant 65 ans, taux standardisé d'admissions en ALD pour les femmes mornaliennes significativement supérieur à la moyenne régionale.
- > Taux d'hospitalisation plus faible qu'au niveau régional

## ANNEXE 1 :

### Liste des affections de longue durée (ALD)

n° de l'ALD	Libellé
1	Accident vasculaire cérébral invalidant
2	Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques
3	Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques
4	Bilharziose compliquée
5	Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves
6	Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses
7	Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le virus de l'immunodéficience humaine
8	Diabète de type 1 et diabète de type 2
9	Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave
10	Hémoglobinopathies, hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères
11	Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase grave
12	Hypertension artérielle sévère
13	Maladie coronaire
14	Insuffisance respiratoire chronique grave
15	Maladie d'Alzheimer et autres démences
16	Maladie de Parkinson
17	Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé et spécialisé
18	Mucoviscidose
19	Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif
20	Paraplégie
21	Vasculaites, lupus érythémateux systémique, sclérodermie systémique
22	Polyarthrite rhumatoïde évolutive
23	Affections psychiatriques de longue durée
24	Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives
25	Sclérose en plaques
26	Scoliose idiopathique structurale évolutive
27	Spondylarthrite grave
28	Suite de transplantation d'organe
29	Tuberculose maladie, lèpre
30	Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique

### Principales sources de données exploitées

#### **Le recensement de la population**

Il est réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Il permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). Il apporte également des informations sur les logements. Le recensement est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités.

#### **Le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (Finess)**

Créé par la circulaire du 3 juillet 1979, le répertoire Finess a pour objectif premier de recenser, de façon permanente, les équipements du domaine sanitaire et social. Il est géré par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques et mis à jour quotidiennement par les services déconcentrés du ministère de la santé (ARS). Le répertoire dresse l'inventaire des établissements sanitaires (hôpitaux, cliniques, autres centres de soins, laboratoires et pharmacies), des établissements sociaux (pour personnes âgées, jeunes handicapés, adultes handicapés, aide sociale à l'enfance, adultes en difficulté sociale) et des établissements de formation des personnels sanitaires et sociaux porteurs d'une autorisation ou d'un agrément. Il fournit un descriptif de chaque établissement (numéro Finess, raison sociale, catégorie de l'établissement, adresse, statut, tarif, mode de fonctionnement, public accueilli, capacité d'accueil, etc.).

#### **La statistique Annuelle des Etablissements de santé (SAE)**

Mise en place en 1994 et refondue en 2000, la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE) est une enquête administrative exhaustive et obligatoire auprès des établissements de santé installés en France (métropole et DOM), y compris les structures qui ne réalisent qu'un seul type d'hospitalisation ou qui ont une autorisation pour une seule activité de soins. Les données sont collectées par la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), direction du ministère de la santé et des solidarités. Le questionnaire se compose de bordereaux regroupés selon les thèmes suivants :

- Identification, organisation, évolution et structure de l'établissement de santé
- Équipements et activité
- Activités de soins soumises à autorisation
- Personnels

#### **Le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI-MCO)**

La base de données du Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI-MCO) rassemble, depuis 1997, la totalité des séjours hospitaliers de soins de courte durée en Médecine, chirurgie et obstétrique (MCO), réalisés en France. Elle a d'abord été mise en place et recueillie par la Direction des hôpitaux et de l'organisation des soins (DHOS), puis, depuis 2000, par l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH). Construite dans un objectif budgétaire, la richesse de cette base permet aussi de quantifier et d'expliquer l'activité hospitalière, ou encore la morbidité des patients hospitalisés au moyen de critères médicaux (diagnostics, actes chirurgicaux...) mais aussi à partir de données démographiques (âge, sexe...), d'en voir les évolutions, les composantes régionales, départementales.



---

## Les bases de données de mortalité du CépiDc

Depuis 1968, le CépiDc de l'Inserm est chargé d'élaborer annuellement la statistique nationale des causes médicales de décès en collaboration avec l'Insee. Cette statistique est établie à partir des informations recueillies à partir de deux documents : le certificat (rempli par le médecin constatant la mort) et le bulletin de décès (rempli par la mairie). En 2000, le CépiDc a mis en place un nouveau système avec comme objectif de produire une base de données sur les causes médicales de décès incluant toutes les données disponibles avec différents niveaux de présentation. Outre les données individuelles du décès (sexe, âge, lieu de décès...), la base de données comprend dorénavant les données suivantes :

- le code CIM10 de la cause initiale de décès ;
- le code CIM10 de chaque cause mentionnée sur le certificat ;
- le texte de chaque cause mentionnée sur le certificat.



Observatoire régional  
de la santé de Guadeloupe

1301, Cité Grain d'Or  
Circonvallation  
97 100 Basse-Terre  
Tel : 0590 387 448  
Fax : 0590 387 984

Courriel : [orsag@wanadoo.fr](mailto:orsag@wanadoo.fr)  
Site internet : <http://www.orsag.fr/>